

Bouaye

mensuel d'informations municipales

ensemble

JUILLET -
AOÛT 2010

n° 18

www.mairie-bouaye.fr

contact@mairie-bouaye.fr



13 juillet
**Feu d'artifice
+ bal**

14 juillet - 11h
**RDV à l'hôtel
de ville**

Bibliothèque municipale, un passeur de culture

Aujourd'hui, 1 256 abonnés
fréquentent la bibliothèque
de Bouaye.

Installée dans ses locaux situés place du Marché, la bibliothèque municipale fêtera ses 10 ans l'année prochaine. Son organisation et sa programmation lui permettent aujourd'hui d'être pleinement un service public culturel de proximité.

D'abord associative, la bibliothèque est devenue municipale en 1998, la Ville a alors affirmé sa volonté de professionnaliser cette structure destinée à la promotion de la lecture publique auprès des Boscéens. La construction du bâtiment de 420 m² ouvert en 2001, imposant sa présence dans le bourg de Bouaye a renforcé la visibilité de la bibliothèque. L'équipe de professionnels a permis de positionner la bibliothèque comme un moteur de l'action culturelle locale.

Des agents qualifiés

L'équipe est composée de Catherine Billaud, assistante qualifiée du patrimoine,

Marité Guais, adjointe qualifiée du patrimoine et Jérôme Lopez, adjoint du patrimoine. « *Nous sommes polyvalents sur un certain nombre de tâches, telles que l'accueil du public ou le catalogage des documents, mais chacun a ses spécificités. Jérôme gère toute la partie multimédia, les acquisitions de romans policiers, de science fiction et la BD, il accueille les scolaires et participe à la mise en place des animations. Marité s'occupe de la régie, du suivi des abonnements, des acquisitions de romans adultes, jeunesse. Quant à moi, je veille à la dynamique de la lecture sur la commune à travers la programmation d'animations autour du livre et la rédaction du bulletin*

« *Entre-Guillemets* » qui informe les Boscéens de l'actualité de la bibliothèque. Je suis également en charge des acquisitions des documentaires adultes et enfants ainsi que des albums, dès la petite enfance », explique Catherine Billaud. Isabelle Emery assure l'entretien des locaux, pour un espace de qualité.

Des bénévoles actifs

L'association Les Sentiers du livre, créée en 1998 pour aider au bon fonctionnement de la bibliothèque compte aujourd'hui 16 per-

suite >>>



Les agents municipaux : Catherine Billaud, Isabelle Emery, Marité Guais et Jérôme Lopez.



Les bénévoles des « Sentiers du Livre »

»»» sonnes bénévoles. Certaines assurent des permanences pendant les heures d'ouverture du public, participent à l'enregistrement des prêts, au rangement et apportent des conseils aux lecteurs... «*Au sein de l'association, un comité de lecture se réunit une fois par mois pour préparer «Bibliothèque en fête», en octobre*», explique la présidente Isabelle Loirat. *Nous lisons et échangeons autour de romans, de documentaires sur un thème pour sélectionner les plus intéressants*». En 2010, notre bibliographie est centrée sur l'artisanat d'art. Chaque année, l'association propose un spectacle pour enfant.

Une politique documentaire

Le développement de la lecture publique est le fil conducteur de la bibliothèque municipale. «*Toutes nos actions ont pour but de rendre la bibliothèque municipale accessible à l'ensemble des Boscéens en développant une offre de lecture la plus large possible et de susciter la curiosité en multipliant les centres d'intérêts*», précise Elsa Le Moing, adjointe à la Culture et à la Communication. C'est pourquoi la bibliothèque veille à l'équilibre de l'offre documentaire. Il faut non seulement répondre aux lecteurs déjà inscrits mais également en intéresser de nouveaux. Les collections doivent être cohérentes et s'inscrire aussi bien dans la diversité que dans la durée. Cette volonté se traduit notamment dans la répartition des acquisitions annuelles de la bibliothèque.

Rendre la lecture accessible à tous

La consultation des documents sur place est gratuite. Les tarifs d'abonnements annuels pratiqués à la bibliothèque pour les Boscéens (adulte 9 €, 12-18 ans 3 €, 3-11 ans 2 €) sont volontairement modérés pour que toutes les personnes puissent bénéficier de ce service public. De plus, cet abonnement donne accès gratuitement à l'espace multimédia, relié à Internet. Faciliter l'accès à la lecture, c'est également donner plus de visibilité aux ouvrages. Par exemple, en 2005, la création d'un fonds «*petite enfance*» dédié aux 0-2 ans a eu des conséquences positives : les parents peuvent désormais trouver plus facile-

ment des albums jeunesse qui n'étaient pas ou peu empruntés jusqu'alors. Une démarche similaire a été entreprise plus récemment, avec la création d'un fonds «*Ados*» dans lequel les 12-14 ans peuvent se repérer et trouver des romans et des documentaires adaptés à leur âge.

La lecture dès le plus jeune âge

Toute l'année, des animations régulières sont organisées. *L'heure du conte* est le rendez-vous des enfants à partir de 4 ans, le premier mercredi de chaque mois. Cette séance de lecture à haute voix invite les enfants – et leurs parents – à goûter au plaisir des mots, mais aussi, parfois, à celui de la musique. En effet, les partenariats avec les acteurs culturels locaux permettent de mêler les genres comme le théâtre avec la *Caravane Compagnie*, ou encore la musique avec les interventions des élèves de L'École Boscéenne de Musique et de Danse (EBMD). Le 4^e vendredi de chaque mois, les assistantes maternelles, les parents et les enfants de 0 à 2 ans peuvent assister gratuitement à la séance mensuelle «*P'tits bouts d'lectures*».

Passeur de culture

La bibliothèque municipale réserve des créneaux spécifiques pour l'accueil des publics scolaires. Ainsi, les trois écoles de Bouaye fréquentent régulièrement la bibliothèque le jeudi après-midi et le vendredi.

Ponctuellement, les collégiens et lycéens viennent et travaillent en partenariat avec la bibliothèque. Tel fut le cas à l'occasion du «*prix de la BD ado*» organisé avec le CDI du collège Bellestre. Quant à l'exposition consacrée à l'institutrice *Marguerite Lermite*, réalisée par des élèves du lycée d'Orbigny et présentée à la bibliothèque, c'est une action exemplaire de partenariat et de mise en valeur d'un projet scolaire. La bibliothèque se fait passeur de mots, de mémoire et de culture ●

Le saviez-vous ?

La bibliothèque municipale, c'est :

- 1 256 abonnés* (dont une centaine hors commune)
- 22 733 documents disponibles, dont :
 - 2 890 revues (= 70 abonnements)
 - 5 540 documentaires
 - 6 703 romans
 - 3 074 BD
 - 1 724 albums
 - 328 cd-roms
- 48 441 prêts par an (livres, revues, cd-rom...).
- 15 heures d'ouverture hebdomadaire + 6 heures d'accueil des scolaires
- Un fonds spécifique «*Grand-Lieu*».

* Chiffres de 2009.

Horaires d'ouverture

	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Matin	10h-12h	9h-12h	scolaires	10h-12h
Après-midi	14h-17h	scolaires	scolaires 16h-19h	14h-16h *

* Fermée le samedi après-midi en juillet et août

Exposition «*L'aventure industrielle*», du 7 juillet au 27 août

Présentée du 7 juillet au 27 août, salle Marguerite Lermite, à la bibliothèque, cette exposition offre un regard d'historien et d'archiviste sur l'essor industriel en Loire-Atlantique. Les 18 panneaux retracent cette période de 1820 à 1930, à travers trois thèmes : une économie à réinventer, les signes de la modernité industrielle et des usines et des hommes.



Les actions voirie du pôle sud-ouest

Nantes Métropole, en charge de la gestion des espaces publics et de la voirie, intervient sur Bouaye via le pôle sud ouest. Panorama des actions en cours et à venir sur la commune.

Les travaux d'entretien de voirie

Chaque année, une enveloppe budgétaire est consacrée aux travaux d'entretien de la voirie sur la commune. Le coût de ces opérations est lourd, elles sont donc prioritaires en fonction de l'état des routes concernées. Ainsi, d'ici la fin de l'année, le trottoir de la rue du Pinier, face à la gendarmerie, va être refait.

À la réfection des trottoirs du boulevard du Bois Jacques, prévue sur l'exercice 2010, s'est ajoutée celle de la chaussée. En effet, les températures exceptionnellement basses de cet hiver l'avaient particulièrement détériorée. Pour les mêmes raisons le boulevard Schuman fera l'objet de reprises partielles.

Avenue du Bois, un important chantier d'aménagement prévoit la création de trottoirs, la pose d'enrobé sur la chaussée et la création de bandes cyclables programmée dans la continuité du schéma communal deux-roues.

D'autre part, des appuis vélo supplémentaires seront installés. Trois emplacements sont prévus :

- devant le café-librairie *L'Equipage*
- à l'entrée de la rue de la Gare
- au milieu de la rue de Nantes

Enfin, après busage, un cheminement piéton vient d'être créé rue des Epinettes pour améliorer la sécurité des enfants et de leurs parents sur le chemin de l'école Maryse Bastié.

Un projet d'aménagement place des Echoppes

Au-delà de l'entretien de la voirie, Nantes Métropole a construit avec la commune, une Programmation Pluriannuelle d'Investissements (PPI) qui prévoit les aménagements de plus grande envergure. Ainsi, un aménagement à partir de l'entrée est de Bouaye (rond-point au niveau de Super U) jusqu'à la place des Echoppes est en préparation. Un budget de 1 400 000 € est alloué pour travailler sur ce programme. Le maître d'oeuvre urbaniste recruté prochainement devra établir une proposition en fonction de trois grands axes :

- améliorer la circulation et sécuriser les déplacements deux roues et piétons,



- requalifier l'entrée est du bourg et la place des Echoppes,
- améliorer le stationnement.

Pour enrichir la réflexion, une concertation avec les riverains aura lieu courant 2011 ●

La bibliothèque municipale un équipement culturel de proximité pour tous



La lecture est un plaisir précieux, un outil de formation important et une source de culture indispensable à la construction d'un esprit ouvert, citoyen, critique et constructif. Sa promotion est un axe essentiel de la politique culturelle de Bouaye.

Le soutien à la lecture publique s'effectue grâce à la bibliothèque municipale, dont les missions sont multiples : donner ou confirmer le goût de lire dès le plus jeune âge, offrir à tous, dans un lieu de convivialité, un accès à l'information, à la culture, à la formation et aux loisirs.

Pour répondre aux besoins de tous les publics et à ses missions, la bibliothèque municipale s'attache à présenter un fonds diversifié et de qualité. Elle multiplie également les animations autour du livre, moments culturels toujours intenses, agréables et conviviaux. Pour transmettre ce patrimoine écrit et le plaisir de la découverte culturelle, la bibliothèque a su nouer de nombreux partenariats notamment avec les autres acteurs culturels de la commune (Ecole Boscéenne de Musique et de Danse, Caravane Compagnie, Bouaye Histoire...), les établissements scolaires de Bouaye et les services municipaux petite enfance-jeunesse.

En mobilisant les énergies des agents municipaux et des bénévoles des *Sentiers du livre*, **votre bibliothèque municipale constitue aujourd'hui l'équipement culturel central et de proximité** que nous vous invitons à découvrir, si ce n'est déjà fait, en profitant de la période estivale pour vous plonger dans les nombreux ouvrages et revues à votre disposition ●

**Elsa Le Moing,
Adjointe à la culture
et à la communication**

Des collégiens allemands reçus en mairie



Remise de cadeaux par M. Le Maire.

Dans le cadre d'un échange linguistique avec le collège de Bellestre, une classe de jeunes collégiens allemands a séjourné à Bouaye pendant une semaine. **Judi 20 mai**, le groupe de Karlstadt a

été reçu par le M. le Maire qui a remercié les professeurs français et allemands pour leur investissement dans l'organisation de cet échange, véritable approche concrète et positive de l'Europe ●

La salle Marguerite Lermite inaugurée



Fruit d'un travail de la classe de 1^{re} STG1 du lycée d'Orbigny, l'exposition consacrée à Marguerite Lermite, institutrice à Bouaye, déportée au

camp d'Auschwitz a été inaugurée **le 26 mai dernier**. A cette occasion, la nièce de Marguerite Lermite et les lycéens ont dévoilé la plaque qui désormais dénomme la salle d'animation de la bibliothèque ●

Huit logements abordables au Jardin des Sages

Le **vendredi 28 mai**, au Jardin des Sages, huit logements en accession à la propriété situés au sein de la ZAC des Ormeaux, ont été inaugurés par la Ville de Bouaye et le groupe GHT. En présence des propriétaires, le Maire a rappelé l'importance de proposer sur le territoire de Nantes Métropole, des logements accessibles pour les familles qui s'installent avec leurs jeunes enfants. « *Il faut que les collectivités développent des programmes comme celui-ci permettant d'accéder à la propriété d'un terrain et d'un logement de 80 m² pour un investissement situé entre 137 000 € et 146 000 €* » ●

Bouaye à l'honneur

- Le 16 juin, les jeunes CM2 des écoles de Bouaye sont arrivés premiers lors de la finale départementale par équipe des **pistes d'éducation routière** organisée à Guérande.
- L'Ordre des Chevaliers Bretvins vient de décerner la **bouteille d'or 2010** à la commune, attestant de la reconnaissance du savoir-faire de nos viticulteurs.

Bouaye Ensemble reviendra sur cette actualité récente dans ses prochains numéros ●

Les échos du Conseil

Zoom sur les principales délibérations du Conseil municipal du 27 mai 2010. Les vidéos des séances du Conseil municipal de Bouaye sont consultables sur le site Internet de la Ville www.mairie-bouaye.fr

Subventions

Le Conseil municipal a attribué une subvention de 1 000 € en faveur de l'École Boscéenne de Musique et de Danse pour soutenir son investissement dans le festival « Errances » de mars dernier. Une subvention exceptionnelle de 800 € a été accordée au Football Club de Bouaye qui fête cette année ses 50 ans d'existence.

Voté à l'unanimité.

Le Hameau du Parc

Dans le cadre du projet d'habitat *Le Hameau du Parc* au nord de la Mévellière, le Maire a été autorisé à signer un compromis de vente au prix de 215 000 € avec La Nantaise d'Habitations. Ce bailleur social s'engage à réaliser une opération de 25 logements locatifs sociaux (T2, T3 et T4) représentant 30 % de l'ensemble des logements qui seront construits.

22 pour, 6 abstentions.

La téléassistance : maintien à domicile

La téléassistance fonctionne grâce à un boîtier raccordé par une prise de courant et une prise de téléphone, installé au domicile du bénéficiaire. Par simple pression, sur un déclencheur portatif (médaillon ou montre), la personne âgée ou handicapée en difficulté peut se mettre en relation directe avec le centre d'écoute de la téléassistance. Le transmetteur permet de dialoguer depuis le domicile avec les professionnels, sans décrocher le téléphone. Ce service disponible 24h/24h et 7 jours sur 7, est une réponse efficace aux accidents domestiques, aux chutes... des personnes

isolées. Il contribue ainsi au maintien à domicile des seniors en toute sécurité et sérénité.

Comment bénéficier de la téléassistance ?

Plusieurs abonnements sont proposés : à l'année, le temps d'une convalescence, quand les proches sont absents. La formule de base coûte 19,08 €/mois (9,53 € pour les per-



Janine Aoustin est abonnée au service de téléalarme depuis plusieurs années.

Qualité de l'eau des rivières : Bo

Mercredi 9 juin, Jacques Garreau, Maire de Bouaye, et Claude Naud, Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de Grand-Lieu ont signé la charte d'engagement pour la réduction de l'usage des pesticides.

Dans certains cours d'eau, la mesure de teneurs en produits phytosanitaires élevées, parfois très supérieures aux normes en vigueur, révèle depuis plusieurs années une situation préoccupante. C'est dans ce contexte que la CREPEPP (Cellule Régionale d'Etude de la Pollution des Eaux par les Produits Phytosanitaires) a élaboré une charte territoriale. Son objectif est de fédérer les communes du bassin versant de Grand-Lieu autour d'un projet commun : la préservation de la qualité de l'eau des rivières en diminuant l'usage des pesticides. **Bouaye est la première commune -sur les 46 du bassin versant de Grand-Lieu- à l'approuver.** « *Ainsi, nous souhaitons montrer notre engagement fort dans la reconquête et la*

préservation de la qualité de l'eau », a souligné Freddy Hervochon, adjoint au développement durable et aux transports. « *Elle ouvre également la voie à d'autres municipalités qui vont prochainement s'inscrire dans ce processus* », a précisé Claude Naud.

Déployer les moyens nécessaires

Pour remplir les objectifs de cette charte, Bouaye a mis en place un plan de désherbage communal. Il reconse la pratique de la gestion différenciée, c'est-à-dire d'adapter l'entretien des espaces verts en fonction de leurs caractéristiques et de leurs usages. Il s'agit de faire le bon entretien au bon endroit. Les techniques alternatives de désherbage telles que le broyage de végétaux, le paillage déjà pratiqués sur la com-

Groupe minoritaire

Quel avenir pour la Mevellière ?

Lors de la journée porte ouverte de la Mevellière le 5 juin dernier, les boscéens ont pu mesurer l'incalculable valeur de ce patrimoine pour notre ville mais aussi le challenge à relever pour le préserver. Il est urgent d'articuler un projet collectif autour de ce patrimoine. Que fait la majorité municipale ? M. le Maire explique que nous avons le temps d'ici la fin du droit d'usage de « l'occupant ». Non, c'est maintenant que le projet est à construire. L'audit des bâtiments commence à peine, les élus Bouaye Avenir le demande pourtant depuis 2008. Sur le financement, la majorité municipale ne cesse de dire que cela coûte trop cher. Pourtant, la Mevellière a été acquise en 2005 à la quasi unanimité pour 420 000 € avec 2 contraintes connues: en viager et l'obligation d'entretenir les bâtiments, pour certains en mauvais état. Une partie des 330 000 € de la vente de terres du domaine devraient y contribuer ; c'est le projet « Hameau du Parc » de l'ancien propriétaire à qui la municipalité de M. Prat (dont était élu l'actuel Maire) avait toujours refusé le permis. Aujourd'hui, on nous annonce que ces recettes pourront servir à d'autres promesses. Enfin, la majorité a refusé de faire contribuer le promoteur du Hameau du Parc à la remise en l'état des bâtiments. On entend alors logiquement : « tout ça avec nos impôts ? ». Serait-ce la vision de la majorité municipale qui a déjà fait ce coup en 2009 ? ou alors se rabattra-t-elle sur deux mauvaises solutions : se défausser en cédant ce patrimoine à Nantes Métropole ou pire, tenter de le revendre ?

Info sur www.bouaye-avenir.fr ●

Groupe majoritaire

Quelle école pour nos enfants ?

En poursuivant sa politique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, le gouvernement dégrade très fortement les conditions d'enseignement. Les nouvelles suppressions de postes au sein de l'Éducation nationale impacteront directement la qualité de la formation de nos enfants.

A qui fera-t-on croire qu'il n'y aurait aucune conséquence à augmenter le nombre d'élèves par classe au primaire comme au collège ?

Qui pense qu'il est bon de supprimer les réseaux d'aide pourtant utiles aux enfants en difficulté ?

Pourquoi ne plus remplacer les professeurs malades, comme cela a déjà été constaté cette année à Bouaye ?

Est-il responsable de recruter de jeunes professeurs sans formation pédagogique préalable ?

Pour masquer les réponses aux questions gênantes, le débat sur les rythmes scolaires est désormais relancé par le ministre comme à chaque fois qu'il faut faire diversion.

A Bouaye, la baisse des effectifs en primaire entraînera la fermeture d'une classe de l'école Victor Hugo à la rentrée prochaine. Pour lutter contre le paradoxe entre une diminution du nombre de jeunes enfants scolarisés et une population en augmentation, les élus majoritaires travaillent à intégrer dans chaque futur programme d'urbanisme des locatifs et des logements réservés aux primo-accédants afin d'accueillir de jeunes couples avec enfants. Cette mobilisation commencera à porter ses fruits dès la rentrée 2012. L'urgence de notre démarche est essentielle, compte tenu du nombre d'élèves révisés à la hausse et imposé pour toute nouvelle ouverture de classe ●

Dénomination de voies

Les futures voies de l'aménagement « Le Hameau du Parc » ont été validées. Elles seront composées de la rue Boris Vian, de la place Edith Piaf et de la place Jean Ferrat.

Voté à l'unanimité.

Dispositif de téléassistance

Le Conseil municipal a renouvelé la convention avec le Conseil général, gestionnaire du dispositif de téléassistance (cf. article ci-dessous).

Voté à l'unanimité.

cile et autonomie

sonnes non imposables sur le revenu). Les inscriptions se font en mairie. Il suffit de prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie au **02 51 70 55 57**. Pour constituer un dossier, il faut fournir une pièce d'identité, deux relevés d'identité bancaire, le dernier avis d'imposition, les coordonnées de 1 à 3 personne(s) susceptible(s) d'intervenir chez l'abonné, les coordonnées du médecin traitant et un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois. Le contrat d'abonnement peut être arrêté à tout moment ●

uaye s'engage



La ville de Bouaye et le Syndicat du Bassin Versant de Grand-Lieu ont signé une charte en faveur de la réduction de l'utilisation des pesticides.

munie, vont s'étendre. « Mais ces changements impliquent de nouvelles méthodes de travail, des équipements adaptés et la formation du personnel ». Toutes les actions feront l'objet d'un suivi afin d'évaluer les progrès réalisés. Par ailleurs, la Ville souhaite poursuivre la sensibilisation des Boscéens aux risques de l'utilisation de pesticides dans le jardinage ●

E n b r e f

Histoire chantée « d'ici et d'ailleurs »

Pour l'année scolaire 2009-2010, l'Inspection Académique de Loire Atlantique a proposé un projet à toutes les écoles publiques du département, « Histoire chantée - d'ici et d'ailleurs ». L'école publique Victor Hugo a répondu à cette invitation en inscrivant cinq classes, du CP au CM2. Tous les élèves participants ont visité le musée d'histoire de Nantes au sein du château des ducs. Ils ont ainsi découvert l'histoire du port de Nantes et du commerce triangulaire. Le choix du répertoire chanté s'est logiquement orienté vers l'Afrique, les Antilles et vers des chants de marins. La chorale des classes de CP et de CE1 s'est produite au Piano'cktail de Bouguenais, le 21 mai dernier. La représentation du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) prévue dans la cour du château des ducs n'a pu avoir lieu en raison d'une météo défavorable ●



Les CP et CE1 de l'école Victor Hugo ont donné un concert au Piano'cktail.

La devise républicaine sur l'hôtel de ville

Le **mercredi 14 juillet**, après le dépôt de gerbe à 11h, au monument aux morts, une cérémonie a lieu à **11h, parc de la mairie**, pour dévoiler la nouvelle plaque mentionnant la devise de la République Française : Liberté, Egalité, Fraternité. Cette cérémonie marque également l'achèvement de la réfection de l'hôtel de ville ●

Délai de délivrance des cartes grises

Désormais, les préfetures et les sous-préfetures ne délivrent plus de cartes grises. Celles-ci sont adressées par l'imprimerie nationale directement au domicile du demandeur de l'immatriculation par envoi postal sécurisé (courrier suivi). Le délai de transmission des cartes grises pouvant atteindre plus d'une dizaine de jours à partir du traitement des dossiers d'immatriculation par les préfetures ou les sous-préfetures, il est donc conseillé aux usagers d'anticiper et de prendre toutes leurs dispositions avant les périodes de congés notamment en cas de départ à l'étranger. **Tél. 02 40 41 20 20** ●

Les vieux métiers à découvrir

Le Musée du Pays de Retz à Bourgneuf en Retz organise deux journées « *Les vieux métiers* » les **mercredis 21 juillet et 18 août, de 10h à 18h30**. Des démonstrations de métiers artisanaux seront proposées : filage, coiffes, fabrication de pain, beurre, paniers, osiers, noeuds marins. Du chant et des danses folkloriques animeront ces journées.

Renseignements : 02 40 21 40 83
ou <http://museepaysderetz.com> ●

Respirez, c'est l'été !

« *Respirez, c'est l'été !* » c'est ce que la Ville de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu nous invite à faire en juillet et août avec au programme : week-ends nature, balades en calèche, observation d'oiseaux, découvertes, visite de

l'église, animations, spectacles. La **fête de rentrée** conclura les festivités de l'été le **samedi 28 août**, à partir de 19h30, place Millénia. Cette soirée détente au coeur du bourg sera animée par Gérard Jaffrès, avec son Rock'n folk celtique à déguster autour d'un repas moules / frites, avant de laisser place à un spectacle pyrotechnique.

Tout public - Entrée libre (sauf bar et restauration). - Renseignements et réservations : **02 40 26 44 54** - www.saint-aignan-grandlieu.fr ●

1960-2010, les 50 ans du FC Bouaye

Les 4 et 5 septembre prochains, le club de football boscéen fêtera son cinquantième anniversaire au stade de Tougeron. Retour sur 50 ans de passion autour du ballon rond.

Le 11 mars 1960, le football Club de Bouaye déposait ses statuts en Préfecture, avec pour objet « *la pratique de l'éducation physique et des sports* ». La première assemblée générale s'est tenue au café du Bois de la Noë, sous la présidence d'Emmanuel Templier, assisté de Georges Tougeron, Hermeland Favreau, Franck Dandonneau, Robert et Jean-Claude Boidron. Depuis, les présidents se sont succédés : Albert Mainsdon, Donation Olive, Georges Cadou, Jean-Paul Baron. C'est Jean-Claude Perrais qui a eu l'honneur d'inaugurer le stade municipal, avant de passer la main à Jacky Burgaud, qui fut 12 ans président. Ces noms ont une forte résonance dans la vie du club car ils ont assuré sa pérennité. Depuis cinq décennies, le club a progressé aussi grâce à l'évolution des structures. Après le premier terrain en terre battue, les équipes ont ensuite usé leurs crampons sur un engazonné avant de pouvoir évoluer sur l'actuel terrain synthétique. En 1975, le FC Bouaye comptait 130



La première équipe du FC Bouaye en 1960.

adhérents, aujourd'hui, avec 460 licenciés, le club reste fidèle à un idéal, le football est une bonne école de la vie. C'est pourquoi dès le début, le club a mis l'accent sur la formation. Aujourd'hui, l'école de football est labellisée. Depuis un an, un nouveau comité de direction est en place. Avec le président Jean-Christophe Bernard, l'équipe dirigeante est heureuse de se retrouver en famille, avec les anciens, les amis et supporters pour cet anniversaire qui coïncide avec l'accession du club en Division Régionale Honneur (DRH). A cette occasion, une exposition photos retracera la vie du club. Sur le terrain, les vieilles gloires rehausseront les crampons au côté des jeunes générations ●

Centre de soins : nouveau bureau

Sa mission : assurer le bon fonctionnement de l'association gestionnaire du centre de soins.

Le centre de soins infirmiers de Bouaye-Les Sorinières a connu une période difficile après l'éclatement de son conseil d'administration et la démission de son

bureau. Si cette situation n'a pas eu de répercussions sur les patients, une solution rapide devait être mise en place.

L'appel au soutien lancé auprès des municipalités, via leurs bulletins municipaux, et des medias locaux a trouvé un écho favorable auprès des populations des communes concernées. « *Avec leur aide et l'engagement des salariées du centre, nous avons pu mobiliser un nombre important de personnes lors de l'assemblée générale qui s'est tenue à Bouaye en mars* », se félicite la nouvelle présidente, Martine Fillaud. Une vingtaine d'entre-elles ont accepté de participer au nouveau C.A. Le nouveau bureau, unanimement élu, est constitué de Martine Fillaud, présidente, Jean-Luc Le Ruyet, vice-président, Isabelle Pavageau, trésorière, Ronsin Marie, trésorière adjointe, Chantal Roulois, secrétaire, Renée Papin, secrétaire adjointe ●



Le nouveau bureau du centre de soins infirmiers.

Feu d'artifice et bal du 13 juillet

Cette année, nouvelle formule et nouvelle organisation pour la soirée du 13 juillet. Au programme, des nouveautés agrémenteront la soirée, le site du feu d'artifice change et un concert gratuit est organisé.

Tous les Boscéens sont invités au rassemblement populaire, le mardi 13 juillet, autour du feu d'artifice et du bal organisés par la Ville. Cependant, le rendez-vous change cette année. Les travaux en cours du projet Plaisance sur les terrains jouxtant la Place du Marché empêchent la tenue des festivités sur le site habituel. C'est pourquoi, le tir du feu d'artifice aura lieu à « la pointe des Cartrons », entre la rue de l'Ancienne Eglise et l'avenue des Cap-Horniers.

Les animations musicales se dérouleront devant la salle Eugène Lévêque. Autre nouveauté du cru 2010, la programmation d'un concert avant le lancement du feu d'artifice. La municipalité a souhaité apporter une dimension plus festive à cette soirée. Le groupe *Tas d'B'Retz* proposera un concert

de musique bretonne mêlant instruments traditionnels et modernes. Il sera accompagné des danseurs de *Gwennili Mor*, qui inviteront le public à entrer dans les cercles bretons. Sous l'impulsion du Conseil des Sages, une



Tas d'B'Retz va mettre le feu à la piste de danse... bretonne.

retraite aux flambeaux emmènera le public de la place Ricaud vers « la pointe des Cartrons » où sera tiré le feu ●

Programme

- **21h : Accueil du public en musique**
- **21h30 : Concert *Tas d'B'Retz* avec les danseurs de *Gwennili Mor***
- **23h : Retraite aux flambeaux vers le feu d'artifice**
- **23h15 : Feu d'artifice**
- **23h30 à 1h : Bal avec DJ. Restauration sur place.**

Le forum des associations a 20 ans !

Événement incontournable de la rentrée, le forum des associations se déroule le samedi 4 septembre, de 14h à 18h, salle des Ormeaux.

Pour sa 20^e édition, les nombreuses associations boscéennes vont se mobiliser pour vous présenter leurs activités. Ce forum annuel est une véritable vitrine pour

les associations dont les vocations sont variées et complémentaires : culture, loisirs, sport, solidarité, citoyenneté. C'est, pour elles, l'occasion de se faire connaître, de promouvoir leurs activités, de rencontrer des bénévoles, et surtout de favoriser de nouvelles adhésions. Sur son stand, la Ville de Bouaye présentera ses services. Pour le plus grand plaisir des visiteurs, l'après-midi sera ponctuée de démonstrations sportives et culturelles, d'arts martiaux, d'animations et d'ateliers auxquels chacun pourra participer. Autant de bonnes raisons de ne pas manquer ce rendez-vous ! ●

Nouveaux Boscéens : inscrivez-vous !



Les personnes arrivées sur la commune depuis septembre 2009 peuvent se faire connaître auprès des services de la mairie. Elles seront alors invitées à l'accueil des nouveaux Boscéens qui se déroulera le **samedi 4 septembre, à 11h, salle des Ormeaux.**

Informations et chéquiers de bienvenue offerts par les commerçants seront remis à cette occasion ●

Contact : 02 51 70 59 90



La plupart des associations enregistrent les inscriptions pour la nouvelle saison lors du forum.

JUILLET

Du 7 juillet au 27 août

EXPOSITION « L'AVENTURE INDUSTRIELLE »

Bibliothèque municipale

Dimanche 11

COURSE « UN BRAINS DE NATURE »

Herbauges Athletic Club

9h - Terrain de foot de Brains

Mardi 13

FEU D'ARTIFICE ET BAL

Municipalité - 21h - Pointe des Cartrons

Mercredi 14

COMMEMORATION ET DEVOILEMENT DEVISE RÉPUBLICAINE

Municipalité - 10h - Monument aux morts

Août

Du 23 au 27 août

STAGE DE BASKET JEUNES

Les Gars d'Herbauges

9h-17h - ensemble sportif des Ormeaux

Judi 26

DON DU SANG

Donneurs de sang de Bouguenais et environs

16h-19h30 - Piano'cktail (Bouguenais)

Samedi 28

NUIT EUROPEENNE DE LA CHAUVE SOURIS

Ligue pour la Protection des Oiseaux

20h - salle du Conseil municipal

TOURNOI U18-19

Football Club de Bouaye

9h - stade Georges Tougeron

État-civil

NAISSANCE :

- Tom LOISEAU, né le 09/04/2010
- Océane FORNES, née le 19/04/2010
- Antoine DOUDEMONT, né le 23/04/2010
- Silas DELETREZ, né le 24/04/2010
- Lalie LANGLAIS, née le 25/05/2010
- Elliott PELLETIER, né le 11/05/2010
- Maïa GUILMENT, née le 19/05/2010
- Haron ALBERT-PERRON, né le 30/05/2010

MARIAGE :

- Maxime ROBIN et Marie-Eve MORIN, le 7/05/2010
- Iwan LEDENVIC et Chrystel POIRON, le 14/05/2010
- Gildas BERTHE et Delphine BASTARD, le 15/05/2010
- David LE GOUALLEC et Amandine LIENARD, le 22/05/2010
- Benoît CRINQUETTE et Sandrine PAILHES, le 22/05/2010
- Sébastien CHANTREAU et Cécile MOREAU, le 22/05/2010
- Nicolas NAEL et Elizabeth PEIGNE, le 05/06/2010
- Rodrigue BALUEL et Caroline MANSEAU, le 05/06/2010

DÉCÈS :

- Gisèle RICHARDEAU, décédée le 20/04/2010
- Denyse RICHARDEAU, née BARREAU décédée le 29/04/2010
- Elise DAVIAU, née BABARIT décédée le 30/04/2010
- Georges DURAND, décédé le 02/05/2010
- Jean-Claude CHARPENTIER, décédée le 29/04/2010
- Yves D'HUITEAU, décédé le 30/05/2010
- Odette GUIBERT, née DUPRE décédée le 26/05/2010
- Michel KLING, décédé le 31/05/2010

Zoom sur...

L'Ouvre-Boîtes 44

L'Ouvre-Boîtes 44 aide les personnes à concrétiser leur projet d'entreprise en leur proposant un accompagnement personnalisé.

De nombreuses personnes possédant un savoir-faire envisagent de créer une activité professionnelle mais beaucoup n'osent pas franchir le cap. C'est précisément à ces entrepreneurs potentiels que l'Ouvre-Boîtes 44 s'adresse. Cette coopérative d'activités et d'emploi propose un accompagnement personnalisé afin d'acquérir des compétences en matière de

gestion, de comptabilité, de communication... Le principe est de « faire pour apprendre ». Des entretiens individualisés guident l'entrepreneur avant, pendant et après la concrétisation de son projet. Des ateliers thématiques permettent de définir son offre, sa clientèle, d'établir les tarifs, de posséder les outils nécessaires pour développer une activité et la rendre pérenne.



Parmi les 120 entrepreneurs accompagnés par l'Ouvre-Boîtes 44, Jean-Marc Desmots, Boscéen, s'est lancé dans l'aventure.

Comment avez-vous découvert l'Ouvre-Boîte 44 ?

En juillet 2009, j'ai subi un licenciement économique. A 44 ans, avec mon expérience de plus de 20 ans dans l'audiovisuel, je sentais que j'avais le potentiel pour développer ma propre activité mais la décision n'est pas facile à prendre. C'est en me renseignant sur les aides aux entrepreneurs que j'ai découvert l'Ouvre-Boîtes 44.

Que vous a proposé l'O-B 44 ?

Elle m'a permis de valider mon projet. J'ai lancé mon activité en janvier 2010 en tant que salarié-entrepreneur. Ce statut présente de nom-

breux avantages parmi lesquels celui de m'engager de manière limitée et de conserver mes droits ASSEDIC. D'autre part, l'accompagnement proposé est essentiel : j'acquiers plus d'autonomie chaque jour. En retour, je verse une contribution à la coopérative calculée sur mon chiffre d'affaire.

Qu'appréciez-vous dans cette coopérative ?

Ce sont des professionnels compétents et leur méthode est éprouvée. Un accompagnateur désigné vous suit tout au long de votre démarche et prend des nouvelles régulièrement pour faire le point : c'est un peu comme un parrain. J'apprécie ce côté humain.

Contact : 02 28 21 65 10 - www.ouvre-boites44.coop

L'écogeste du mois

Maîtriser l'arrosage de son jardin

Une irrigation adaptée aux besoins des plantes est un bon moyen d'économiser l'eau. Voici quelques conseils pour utiliser l'eau à bon escient dans votre jardin !

- arroser le soir ou très tôt le matin afin que l'eau s'infilte dans le sol plutôt qu'elle ne s'évapore sous l'effet de la chaleur,
- privilégier un arrosage ponctuel deux fois par semaine mais abondant plutôt qu'un peu tous les jours,
- récupérer l'eau de pluie au bas des gouttières, gratuite, cette eau dépourvue de chlore est idéale pour l'arrosage.
- poser du paillage au pied des arbres et des plantes pour y garder l'humidité.

